

Aide d'État — Décision de ne pas soulever d'objection

(2014/C 66/10)

L'Autorité de surveillance de l'AELE ne soulève aucune objection à l'égard de l'aide d'État suivante:

Date d'adoption de la décision: 11 décembre 2013

Affaire n°: 74723

Numéro de la décision: 495/13/COL

État de l'AELE: Islande

Intitulé: prolongation jusqu'au 30 juin 2014 de la carte islandaise des aides à finalité régionale pour la période 2007-2013

Base juridique: lignes directrices de l'Autorité concernant les aides d'État à finalité régionale pour la période 2007-2013

Type de mesure: carte des aides à finalité régionale

Objectif: aide à finalité régionale

Durée: 1.1.2014-30.6.2014

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site de l'Autorité de surveillance AELE:

<http://www.eftasurv.int/state-aid/state-aid-register/>
